

	Réunion du Conseil scientifique de l'EHESP 5 juin 2019 Compte-rendu synthétique et relevé de décisions	<i>Référence</i>	CS 5 juin 2019
		<i>Révision</i>	1
		<i>Date d'application</i>	27 septembre 2019
		<i>Version</i>	Version finale

Validation

	Rédigé	Vérfié	Validé
Date	5 juin 2019	21 août 2019	27 septembre 2019
Prénom nom (ou nom de l'instance)	Sarah Kitar	Dominique Polton – Manuel Coat – Bernard Jégou	Membres conseil scientifique

Membres présents

Dominique Polton - Isabelle Ville (absente le matin) – Catherine Bonvalet – Philippe Colombat (absent l'après-midi) – Philip Milburn – Claude Martin – Barbara Le Bot – Nolwenn Le Meur-Rouillard – Frédérique Quidu – Mathilde Lefort

Membres absents excusés

Robert Barouki – Samuel Thomas – Sylvaine Cordier – Tobias Kurth – Dominique Lagadic – Pierre Le Cann – Christophe Barlet – Valérie Hamdi

Personnes de l'EHESP

Laurent Chambaud - Sarah Kitar – Christophe Lerat – Bernard Jégou – Olivier Grimaud – Manuel Coat - Séverine Olivier – Jean-Marie Denis

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
<p>Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal du 28 février 2019</p>	<p>Dominique Polton introduit la séance. Elle excuse les absents.</p> <p>Le procès-verbal du 28 février est approuvé, avec l'ajout d'une mention précisant qu'en raison de l'examen de situations individuelles, les discussions relatives au statut d'honorariat des personnes proposées ne figurent pas au présent procès-verbal.</p> <p>L'ordre du jour est approuvé.</p>	
<p>Actualités de l'EHESP</p>	<p>Laurent Chambaud présente les actualités de l'EHESP</p> <p>Recrutements</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la Direction des Etudes, <u>Franck Gélébart</u> va prendre ses fonctions de Directeur adjoint le 1^{er} septembre 2019. - Au département METIS, <u>Mélanie Bertin</u> a été recrutée au poste d'enseignant-chercheur en épidémiologie – biostatistiques (suite au départ d'Emilie Council) - Au département IdM : <u>Elsa Boubert</u> prendra le poste d'enseignant-expert en pilotage stratégique et gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux (départ de Nicole Bohic), <u>Richard Rouxel</u> (ancien enseignant de l'école et actuellement directeur du CH de Guingamp) remplacera Alain Mourier suite à son départ en retraite, au poste de responsable de la filière DH. <u>Nicolas Sirven</u> a été retenu par le comité de sélection pour un poste de professeur d'université dans le domaine de la formation et de la recherche en Services de santé (départ d'Etienne Minvielle) et . Son recrutement doit être validé au prochain CA (formation restreinte aux PU) pour une prise de poste au 1^{er} septembre. - La secrétaire générale Elisabeth de Larochembert partira en retraite cet été, et le processus de recrutement est en cours pour son remplacement. - Le recrutement d'un agent comptable est en cours, pour assurer le remplacement de Vincent Noël (départ au 1^{er} décembre 2019) - Suite au départ de Céline Bonnetier, responsable du contrôle et de l'audit interne (ApPi), une réorganisation est à l'étude. 	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Mission Thiriez Frédéric Thiriez, missionné par le Président de la République pour remettre en novembre un rapport pour une réforme de la haute fonction publique, va auditionner Laurent Chambaud prochainement. Le directeur de l'ENA (Ecole Nationale d'administration) et la directrice de l'INET (Institut National des Etudes Territoriales) seront auditionnés également. Il est possible que les formations de l'EHESP soient impactées par cette future réforme.</p> <p>Discussion : Les instances, et notamment le CS, seront associées si l'EHESP a l'opportunité de s'exprimer et de faire des propositions, dans ce calendrier serré. Les membres du CS considèrent que l'EHESP devrait prendre l'initiative de proposer un scénario, sans attendre que l'opportunité lui soit donnée de réagir. Les activités de recherche menées par l'EHESP et son fort ancrage dans la santé publique lui confèrent un positionnement différent de l'ENA ou de l'INET. Son modèle fonctionne, et si un rapprochement est à envisager ce serait sans doute avec l'EN3S (l'Ecole nationale supérieure de Sécurité sociale). Une autre option serait de développer des passerelles entre les hautes fonctions publiques et développer des modalités de formations intensives transversales pour tous les hauts potentiels des fonctions publiques, sur le modèle d'Hôpital plus.</p> <p>Collaborations Un projet est à l'étude avec les <u>ARS de Bretagne et Pays de la Loire</u>, intitulé DIREES (Dispositif Interrégional pour la Recherche, l'Evaluation et l'Expertise en Santé), pour développer des interactions entre le monde académique et les structures chargées de mettre en place les politiques publiques de santé. Des dispositifs de ce type existe en Nouvelle Aquitaine et Bourgogne Franche Comté. Ce projet DIREES a pour objectif d'animer la recherche, de répondre à des demandes d'expertise, et d'évaluer les politiques publiques. Une convention tripartite est en cours de finalisation pour une durée de 3 ans, et avec un budget de l'ordre de 200 à 300K€ par an.</p> <p>Roger Genet, directeur général de l'<u>ANSES</u> (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) est venu à Rennes le 18 mars. Un projet de convention-cadre est en cours d'élaboration entre l'ANSES et l'EHESP, s'appuyant sur des relations déjà nourries.</p> <p>Laurent Chambaud a rencontré Gilles Bloch, P-DG de l'<u>Inserm</u> (Institut national de la santé et de la recherche médicale) qui a exprimé la volonté de développer la recherche sur les services et le management en santé au sein de l'Inserm.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Politique de sites Pour le <u>site parisien</u>, la création de l'Université de Paris est effective. L'alliance Sorbonne Paris Cité devrait voir le jour au 1^{er} janvier. Bien qu'elle n'ait pas statué formellement, de fait l'EHESP s'éloigne de cette alliance dont il est difficile de percevoir les objectifs et les actions qu'elle pourrait y mener.</p> <p>Pour le <u>site rennais</u>, le projet de COMUE expérimentale (Communauté d'universités et établissements) réunissant tous les membres d'UniR (Université de Rennes) ne semble plus d'actualité. L'université Rennes 1 proposerait un établissement expérimental. Dans un contexte compliqué actuellement au sein de l'Université Rennes 2, les établissements qui seraient impliqués dans cette nouvelle organisation ne sont pas encore connus.</p> <p>Discussion : La fusion entre les Universités Rennes 1 et Rennes 2 n'est pas envisagée, alors que ce serait la condition nécessaire pour obtenir des financements du Plan d'Investissement d'Avenir. Un établissement expérimental, avec un noyau dur constitué pour le moment de l'Université Rennes 1 et de l'ENS Rennes (Ecole Normale Supérieure) est donc proposé. Pour l'EHESP, l'enjeu concerne les écoles doctorales pour lesquelles l'EHESP est co-habituée ou co-accréditée, et qui pourraient être reconfigurées avec la disparition de l'UBL (Université Bretagne Loire). Le calendrier établi par l'Université Rennes 1 prévoit qu'une maquette doit être établie pour le 15 octobre.</p> <p>Rapport d'activité Le rapport d'activité sera validé lors du prochain Conseil d'administration. Discussion : Une erreur est pointée dans un tableau de la page 14.</p>	<p>Correction de l'erreur page 14 du rapport d'activité.</p>
Présentation et avis sur les documents stratégiques 2019-2023	<p>Laurent Chambaud présente le Projet stratégique d'établissement (PSE) et le Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2019-2023.</p> <p>Discussion : Les documents ne font pas apparaître les moyens supplémentaires qui seront mis en œuvre pour répondre à ces objectifs. Les tutelles ont été sollicitées pour définir <u>l'allocation des moyens</u>, mais elles ont des fonctionnements différents : l'une attribue une enveloppe globale, et l'autre un financement par projet, ce qui rend les discussions complexes. On s'oriente vers un déphasage entre la validation des éléments du COP d'une</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>part et la validation des financements d'autre part, sachant qu'au-delà des projets nouveaux qui doivent bénéficier d'un financement spécifique, il s'agit <i>a minima</i> de permettre à l'école de ne pas être en déficit chaque année.</p> <p>Il est nécessaire de préciser si les objectifs de <u>diminution de postes</u> sont annuels ou pluriannuels. L'EHESP propose de marquer une pause en 2020 pour la réduction des postes, et de contribuer à cet effort de réduction d'emplois de 2021 à 2023, en phase avec des réorganisations et des mutualisations avec nos partenaires.</p> <p>Les incertitudes liées à l'UniR compliquent la définition des éléments liés aux <u>partenariats</u>. Le développement des partenariats avec le Campus Condorcet intègre notamment l'INED avec lequel des liens sont à tisser.</p> <p>Des ajouts sont demandés à la page 4 du document, pour compléter l'introduction de la présentation du <u>domaine environnement et santé</u>.</p> <p>Les <u>sciences humaines et sociales</u> sont présentes au travers des liens avec l'UMR ARENES, mais elles pourraient apparaître plus clairement.</p> <p>Concernant les <u>recherches sur les services et le management en santé</u>, le texte balaye une série de notions (dont certains « mots valises » comme le parcours de santé), et ne permet pas de percevoir la traduction en un ensemble cohérent. La dynamique est à développer pour permettre des interactions entre les membres des deux équipes MOS et REPERES qui se rapprocheront.</p> <p>Le dispositif des <u>chaires</u> n'est pas suffisamment explicité, pour montrer comment il devient un levier stratégique. Souci d'équilibre : on ne peut pas tout développer.</p> <p>Les questions de <u>qualité de vie au travail</u> au sein des organisations sont des questions majeures, qui doivent apparaître de manière plus importante dans le cadre des formations, de l'expertise et de la participation au débat public.</p> <p>Concernant la <u>formation</u>, une place importante est réservée à l'innovation pédagogique. La réflexion de fond qui sera engagée autour des blocs de compétences devrait être mise davantage en avant.</p>	<p>Modification à effectuer page 4 du PSE.</p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Le Conseil scientifique émet un avis favorable sur le plan stratégique d'établissement, avec 2 abstentions.</p>	
<p>Point d'étape sur le fonctionnement du conseil scientifique (2014-2018)</p>	<p>Dominique Polton présente ses réflexions sur le fonctionnement du conseil scientifique.</p> <p>Discussion : La fonction et l'organisation du CS peuvent évoluer selon les défis auxquels l'établissement doit répondre. Il est proposé que les membres du CS s'impliquent davantage sur des dossiers particuliers, en lien avec leurs compétences individuelles. L'organisation de séminaires du CS permettrait de prendre davantage de temps sur des thèmes particuliers, qui seraient préparés en amont par les membres du CS. Lors des séances, il est nécessaire que les membres externes soient présents et s'expriment de manière significative. Leurs apports constituent en effet une véritable plus-value pour le CS. Ainsi les membres qui ont été systématiquement absents depuis le début de la mandature devraient pouvoir démissionner et ainsi être remplacés.</p>	<p>Poursuivre la discussion lors d'une prochaine séance.</p> <p>Contactez les membres peu investis, avant l'organisation du prochain renouvellement des instances.</p>
<p>Présentation de l'analyse sur les chaires de recherche</p>	<p>Bernard Jégou présente l'analyse sur les chaires de recherche.</p> <p>Discussion : Les « chaires juniors » correspondent à des profils de post-doctorants. Une attention particulière est apportée pour que la chaire permette une valorisation du CV du jeune chercheur. Dans cette optique, les docteurs de l'EHESP sont encouragés à acquérir une expérience à l'extérieur, et le recrutement en interne n'est donc pas prioritaire. Les « chaires indoor » permettent de constituer une masse critique autour d'un chercheur et d'assurer la continuité entre les contrats de recherche obtenus. Elles permettent notamment de développer la valorisation, les liens avec les mondes professionnels et l'animation scientifique.</p>	
<p>Point sur le dossier d'honorariat de Viviane Kovess</p>	<p>Olivier Grimaud présente la demande d'honorariat de Viviane Kovess, qu'il soutient. Il précise que le bureau de REPERES ne considère pas opportun d'intégrer Viviane Kovess à l'équipe REPERES, compte-tenu de ses thématiques de recherche.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Discussion : Outre ses apports sur le plan de la formation, les publications de Viviane Kovess sont nombreuses, et citent l'EHESP. Cependant elles s'inscrivent dans le cadre d'une équipe hors EHESP et n'impliquent aucun autre membre de l'EHESP. De la même manière que pour les chaires, il est nécessaire de se recentrer et de clarifier les règles. Le rattachement à une équipe labellisée de l'EHESP est nécessaire pour l'attribution d'un honorariat.</p> <p>Avis : Le Conseil scientifique reconnaît la qualité de la production scientifique de Viviane Kovess, ainsi que son apport pédagogique dans le cadre des formations dispensées par l'Ecole des hautes études en santé publique. Cependant le conseil considère que dans la mesure où Viviane Kovess est rattachée à une équipe d'accueil extérieure à l'EHESP, le renouvellement de l'honorariat ne se justifie pas sur ses activités de recherche. Cet avis est adopté à 10 votes pour, et 5 abstentions.</p>	
Point sur les Ecoles doctorales de UBL et Avis sur la candidature de Mme CICLE-DELFOSSÉ en vue de sa nomination pour la direction adjointe de l'Ecole Doctorale DSP pour le site de Rennes	Bernard Jégou présente un point sur les écoles doctorales de l'Université Bretagne Loire et l'école doctorale DSP (Droit, Science Politique). Discussion : Il est précisé que le périmètre de l'ED couvre le droit et la science politique, mais avec un déséquilibre fort entre les deux disciplines et une très forte prédominance du droit. Mme Cicile-Delfosse présente un parcours en droit, mais avec une ouverture sur les autres disciplines. Le conseil scientifique donne un avis favorable à l'unanimité sur la candidature de Mme CICLE-DELFOSSÉ en vue de sa nomination pour la direction adjointe de l'Ecole Doctorale DSP pour le site de Rennes.	
Questions diverses	Pas de questions diverses.	